



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le **08 AVR. 2025**
ID : 057-245700695-20250331-D2025_39_SI-AR

DECISION 2025-39

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 2 janvier 2025, passée entre la Commune de Hettange-Grande et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation de travaux d'Effacement de Réseaux Aériens sur voirie d'intérêt communal (VIC), rue des Marguerites et impasse à Hettange-Grande,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « ERA/VIC – Hettange-Grande – rue des Marguerites et impasse » est conclu avec la société SDEL Lumière dénomination Citéos à 57970 BASSE-HAM, pour un montant de 311 396,75 € H.T. soit 373 676,10 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 31 mars 2025

Le Président
Michel PAQUET

